

## ENTREVUE AVEC LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

LE 17 DECEMBRE 2021

### DISCOURS DE M. GERARD ROMITI, PRESIDENT DU CNPMMEM

Monsieur le Président,  
Mme la Ministre  
Monsieur le Secrétaire d'Etat,  
Messieurs les Présidents de Région,  
Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord Monsieur le Président je tiens à vous remercier de nous accorder cette entrevue. Nous arrivons à la fin de la première année de vie de l'accord avec le Royaume-Uni, mais cet anniversaire n'aura rien de festif.

Certes, un accord valait mieux que pas d'accord du tout.

Mais cet accord se révèle un mauvais accord in fine pour les pêcheurs français :

La première des raisons tient à la question des licences d'accès.

Je ne vais pas m'appesantir sur les chiffres et sur ce que l'on a obtenu ou pas, mes collègues y reviendront. Je constate que l'Union Européenne s'est fait imposer une méthode de travail et un rythme d'instruction par les britanniques. Si je n'ai aucun doute sur le travail et l'engagement du gouvernement à nos côtés, je suis perplexe quant à l'engagement de la Commission. Certes « Aujourd'hui, elle est derrière nous », mais alors pourquoi ne l'a-t-elle pas été plus tôt ? Pourquoi avons-nous perdu tous ces mois ?

Je veux profiter de cet instant pour vous demander de continuer de vous battre pour toutes les demandes, les prioritaires et celles qui ont été mises de côté, car il ne faut absolument pas créer de précédent et laisser penser aux pêcheurs qu'il y a finalement plus d'avantage à être hors de l'Europe, plutôt qu'unis en son sein.

J'espère aussi, qu'avec la prise de Présidence de l'Union, la voix française portera et convaincra la Commission de mieux considérer les Humains car à aucun moment, depuis la crise que nous traversons pour l'obtention de nos licences, la Commission n'a eu un seul mot de compassion vis-à-vis des pêcheurs. Au contraire, et elle l'a encore démontré mardi, à du Conseil TAC et quotas, elle reste totalement sourde aux messages que nous lui adressons. Nous l'apprenons, encore à nos dépens, y compris lorsqu'elle n'a pas à négocier avec le Royaume-Uni, mais uniquement avec les Etats membres, elle ne fait preuve d'aucune souplesse... je pense là à la situation du golfe de Gascogne.

Ensuite, nous pensions que cet accord défendrait le fameux « niveau de concurrence équitable », mais il n'en est rien. Et nous allons très rapidement l'expérimenter avec la définition des mesures techniques. Ne pas lâcher sur les licences, c'est aussi envoyer un message sur le fait que nous n'avons pas l'intention de nous faire tout imposer par les britanniques.

Je ne suis pas très optimiste Monsieur le Président car le manque de fermeté de la part de la Commission dans l'application de l'accord me fait craindre que le Royaume-Uni ne parvienne à ses fins avant 2026... La préparation de l'après 2026 devrait donc être une de nos priorités.

Enfin, j'ai entendu Mme la Ministre et le message qu'elle nous a adressé de préparation d'un plan d'accompagnement de la filière pour les dossiers qui n'aboutiraient pas. Ce plan sera indispensable et il devra être à la hauteur de cette situation exceptionnelle : nous n'avons pas voté le Brexit, nous le subissons.

A situation exceptionnelle, soutien exceptionnel et non pas l'application automatique des outils traditionnels. Sur le terrain, un accompagnement individualisé des situations devra être assuré.

Il est aussi temps, Monsieur le Président, de réinstaurer de la proximité et de la confiance entre l'Etat et le pêcheur, sur le terrain, auprès d'eux.

Je vous remercie de votre attention et encore une fois de ce temps que vous nous accordez.

GERARD ROMITI